

DDPS - Informations aux médias

L'Armée suisse s'adapte aux conditions cadres

22.11.2007

L'armée s'adapte aux conditions cadres actuelles et futures par le biais de diverses mesures. Ces dernières, dont les objectifs sont échelonnés, comprennent l'externalisation de tâches ne relevant pas des prestations-clés de l'armée, des restrictions modérées en matière d'utilisation et de consommation, l'ajournement de projets ainsi que la liquidation de véhicules et d'appareils là où elle s'avère judicieuse. Il s'agit en fait de créer des conditions optimales pour la troupe dans l'accomplissement de ses tâches.

L'Armée suisse réformée est opérationnelle depuis 2004. Les expériences montrent qu'elle est en mesure de remplir ses missions constitutionnelles. Les défis suivants ont été définis dans le cadre de l'examen de l'efficacité et de l'avenir de l'armée:

- * La planification de l'Armée XXI reposait sur un cadre financier annuel pour la Défense de 4,3 milliards de francs. Suite aux programmes d'allègement 03 et 04 ainsi qu'à d'autres coupes budgétaires, l'armée dispose à ce jour de plusieurs centaines de millions de francs en moins par an.

- * Les coûts d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes, basés sur des technologies de pointe, sont élevés et réduisent de manière substantielle les possibilités d'investissement futures. Les mesures d'économie traditionnelles sont dépassées par cette évolution.

- * Avec l'Armée XXI, les militaires continuent d'accomplir quelque 300 jours de service. Comme l'instruction est plus intense, les coûts qui en résultent n'ont pas diminué pour autant malgré la réduction des effectifs.

- * L'effectif de l'armée active diminue plus lentement que prévu, notamment en raison du régime universitaire de Bologne. Le nombre prévu de 120'000 militaires accomplissant leur service dans des formations actives n'est pas encore atteint. Cette situation se répercute sur le domaine de la logistique de l'armée, où les économies réalisées sur la base de prévisions chiffrées et de directives politiques entraînent en fin de compte des impasses en termes de personnel et de matériel.

Dans ce contexte, le commandement de l'armée a pris des mesures devant produire leurs effets à court, moyen et long terme. Les mesures ne réduisent pas l'efficacité de l'armée et n'entravent pas le niveau d'instruction élevé de celle-ci.

Mesures à court terme, pour 2008

Le domaine logistique de l'armée est nettement déchargé. Pour ce faire, on fait de nouveau appel à la troupe pour les prestations liées à l'exploitation et à la maintenance des places de tir et d'armes. L'utilisation de systèmes d'armes, d'appareils et de véhicules individuels est réduite de manière raisonnable. Cela signifie par exemple que la troupe reçoit moins de munitions de gros calibre pour certaines armes à tube tandis que l'on accorde plus d'importance à l'entraînement avec les simulateurs. Il s'agit également de réduire les exercices mettant à contribution des moyens informatiques et de télécommunication complexes. Parallèlement, l'armée souhaite collaborer davantage avec des partenaires externes afin de réduire au plus

vite la charge de travail supplémentaire de la troupe sur le plan logistique. La réduction planifiée des effectifs au sein du domaine de la logistique a en outre été suspendue.

Mesures à moyen terme, à partir de 2009 jusqu'en 2011

L'armée renoncera aux tâches qui ne font pas partie de ses activités essentielles. Ces tâches seront externalisées. Par exemple, l'externalisation de l'instruction de certaines catégories de conducteurs sera examinée en détail. Il est aussi prévu de liquider plus tôt les véhicules et systèmes arrivant au terme de leur durée d'exploitation. Les achats de remplacement et nouvelles acquisitions sont planifiés dans le cadre d'un autre projet en cours. Le retrait du service du système d'engins filoguidés antichars sol-sol DRAGON, d'un entretien extrêmement coûteux, a déjà été communiqué. Les principales mesures prises en 2008 dans le domaine de la logistique continueront d'être appliquées.

Mesures à long terme, après 2011

L'armée entamera des coopérations étroites avec le secteur civil (partenariat public-privé). Il est par ailleurs examiné si la mise sur pied d'une formation pour les opérations d'information (protection des systèmes militaires de communication et lutte contre le piratage informatique) doit être ajournée. Dès 2011, il s'agira principalement d'optimiser les nouvelles capacités afin d'atteindre un équilibre entre dépenses d'exploitation et dépenses d'investissement.

De plus amples informations sur la mise en œuvre concrète des mesures individuelles seront publiées en temps utile.

Renseignements:

Felix Endrich

Chef de l'information de la Défense / porte-parole de l'armée

079 244 66 17

Editeur:

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports